

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DELATI KAMONDJE BTP » en abrégé « DK BTP »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, riviera 2
Anono extension, Lot 700, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DELATI KAMONDJE BTP » en
abrégé « DK BTP »

Objet :

- La construction
- La réhabilitation
- Travaux publics
- L'architecture
- La gestion immobilière
- La décoration intérieure et extérieure
- Autres activités
- Fourniture de bureau
- Service de nettoyage (entretien de bureaux et nettoyage des sites après travaux)
- Fourniture de tenue et vêtement de travail
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, riviera 2
Anono extension, Lot 700, Ilot 30

Dirigeant(s) M GNALLA DIHITI CEDRIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08370 du 27/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55462/GTCA/RC/2023 du 27/07/2023

